



MAIRIE DE DREUX
COMPTE RENDU SOMMAIRE
DU CONSEIL MUNICIPAL
Jeudi 6 OCTOBRE 2016

L'an deux mil seize, le six octobre, à vingt heures trente, le Conseil Municipal de la Ville de Dreux, dûment convoqué le vingt-six septembre deux mil seize, s'est réuni à la Mairie, salle du Conseil, sous la présidence de M. HAMEL, maire.

Présents : M. HAMEL, Maire ; Mme de LA GIRODAY, Mme M'FADDEL NTIDAM, M. LE DORVEN, Mme PHILIPPE, M. POISSON, Mme ROMEZIN, M. ROSSION, Mme LHOMME, M. HIRTI, M. CHAKKAR, adjoints ; M. LEMARE, M. JONNIER, M. GABRIELLI, M. DERBALI, Mme GUERIN, Mme BAFFET, Mme ARCHAMBAUDIERE LE PARC, M. ALIM, M. LEROUX, M. SOUNI, Mme BARBE, M. MAGER MAURY, M. GAMBUTO, M. BONNEVALLE, M. TOUAZI, M. QERROUANI, conseillers municipaux.

Excusés : Mme MARTIN, M. MAISONS, Mme KARADERE, Mme GUILLOT MARECHAL, M. LE BARBEY, Mme WILLEMIN, Mme BERDANE-IMERRADEN, Mme DEPECHER BOULLAIS, Mme MAUPAS RABINE qui, conformément à l'article L2121.20 du Code Général des Collectivités Territoriales, ont désigné respectivement comme mandataire M. LE DORVEN, Mme de LA GIRODAY, Mme ROMEZIN, Mme ARCHAMBAUDIERE LE PARC, M. HIRTI, M. LEROUX, M. SOUNI, M. GAMBUTO, M. MAGER MAURY.

Excusés : M. HOMPS, M. GLADCZAK.

Absente : Mme MAUBOUSSIN.

M. TOUAZI donne pouvoir à M. BONNEVALLE en cours de séance.

Mme BARBE est désignée secrétaire de séance.

Le Maire

➡ rend compte des décisions prises en application de l'article L2122.22 du code général des collectivités territoriales

Le conseil municipal

➡ désigne les représentants au sein de divers organismes :
COMMISSION SOCIAL EDUCATION SPORT CULTURE
Sophie WILLEMIN et Ahmed QERROUANI

SOCIETE D'ECONOMIE MIXTE DE CONSTRUCTION DE DREUX
Sébastien LEROUX

CONSEIL D'ADMINISTRATION DU COLLEGE MARTIAL TAUGOURDEAU
Sébastien LEROUX

➡ approuve

- les procès-verbaux des séances de conseil municipal des 24 mars, 19 mai, 22 juin et 7 juillet 2016 (unanimité)
- la fin de la mise à disposition du directeur du développement social de la ville de Dreux auprès du CCAS (unanimité)
- la participation financière de la ville de Dreux au fonds solidarité logement (unanimité)
- le bilan du contrat de villes exercice 2015
- l'attribution d'une subvention exceptionnelle à l'association Secours Populaire Français (unanimité)
- le départ d'une classe rousse à Fort du Plasne (unanimité)
- le versement de solde pour des classes extérieures (unanimité)
- les nouveaux périmètres scolaires (unanimité)
- les modifications apportées au règlement de fonctionnement des accueils de loisirs sans hébergement de la ville de Dreux (unanimité)
- les demandes de subventions dans le cadre de la dotation politique de la ville 2016 (unanimité)
- l'acquisition d'un terrain lieudit le champ de tir (unanimité)

- la cession d'un immeuble rue Célestin Freinet (unanimité)
- la cession d'un immeuble 27 avenue du Général Leclerc (unanimité)
- la cession d'un immeuble 20 bis boulevard Louis Terrier (majorité des voix)
- la cession d'un immeuble 102 rue Saint Martin (majorité des voix)
- l'application du taux réduit de TVA pour les lots 5, 17 et 26 du lotissement du hameau de Malerne (unanimité)
- la rétrocession d'un immeuble dans le cadre d'une opération d'aménagement avenue Jean Moulin poche des vignes (unanimité)
- le compte rendu d'activités de la zone d'aménagement concerté des Fenots (unanimité)
- le compte rendu d'activités de la zone d'aménagement concerté du Square (unanimité)
- la cession d'un bien mobilier (unanimité)
- le tarif et le règlement intérieur du vide grenier du 11 décembre 2016 (unanimité)
- les tarifs et le règlement intérieur de la foire exposition 2017 (unanimité)
- la décision modificative n° 2 budget principal (majorité des voix)
- la décision modificative n° 2 budget lotissements (majorité des voix)
- la décision modificative n° 2 budget locations et parkings (majorité des voix)

⇒ autorise la publication de l'ordonnance d'expropriation du 16 avril 2012 et de l'ordonnance rectificative du 11 juillet 2016 (unanimité)

⇒ donne un avis favorable au projet de plan de prévention des risques naturels prévisibles de mouvements de terrains (unanimité)

⇒ autorise Monsieur le Maire à signer

- la convention de mise à disposition de la directrice générale des services de la ville de Dreux auprès du CCAS (unanimité)
- la convention annuelle de partenariat entre la ville de Dreux et le lycée de Couasnon (unanimité)
- les conventions relatives à l'organisation de la course cycliste Paris Tours les 8 et 9 octobre 2016 (unanimité)
- l'avenant n° 1 à la convention financière dans le cadre du nouveau programme national de renouvellement urbain (unanimité)
- la convention de fourniture d'eau en gros entre la ville de Dreux et l'agglomération du pays de Dreux (unanimité)

⇒ autorise Madame le Premier Adjoint à signer

- la convention de mandat portant sur les missions de développement commercial du centre ville de Dreux (unanimité)

⇒ garantit à hauteur de 80 % des emprunts de 250 000 € et 875 000 € de la SPL Gestion Aménagement Construction (unanimité)

⇒ prend acte

- du rapport des représentants du conseil municipal au sein du conseil d'administration de la société d'économie mixte locale Gédia (unanimité)
- du rapport annuel sur l'emploi des travailleurs handicapés (unanimité)
- du rapport sur le prix et la qualité du service de l'eau potable pour l'année 2015 (unanimité)

VU pour être affiché le 7 octobre 2016 conformément aux dispositions de l'article L2121.25 du Code Général des Collectivités Territoriales.



Le Maire

Gérard HAMEL